

Série des Documents de Travail

**n° 2014-49**  
**Repenser l'intégration  
socioéconomique des pieds-noirs  
en France à l'aide des données  
de l'Échantillon Démographique  
Permanent de l'INSEE**  
**M-P.COUTO<sup>1</sup>**

Les documents de travail ne reflètent pas la position du CREST et n'engagent que leurs auteurs.  
Working papers do not reflect the position of CREST but only the views of the authors.

---

<sup>1</sup> Laboratoire de Sociologie Quantitative (CREST) et Centre Maurice Halbwachs (EHESS)

# **Repenser l'intégration socioéconomique des pieds-noirs en France à l'aide des données de l'Échantillon Démographique Permanent de l'INSEE**

Marie-Paule Couto<sup>1</sup>

Mots clés : Pieds-noirs, rapatriés d'Algérie, intégration socioéconomique, données longitudinales, Échantillon Démographique Permanent,

---

## Résumé

En 1962, l'accession de l'Algérie à l'indépendance a entraîné le départ massif vers la métropole des Français qui y étaient installés. Or, bien que leur arrivée remonte désormais à plus de cinquante ans, on ne dispose toujours pas d'études approfondies sur le parcours de ces migrants. Les travaux qui leurs sont consacrés sont circonscrits dans le temps n'excédant pas la période dite des Trente Glorieuses. Dans cette borne temporelle, les chercheurs estiment qu'après avoir surmonté les premières difficultés de l'installation, l'intégration des pieds-noirs a été un succès. Après avoir brièvement expliqué pourquoi l'étude du devenir des rapatriés d'Algérie a longtemps été limitée dans le temps, le présent document cherche à montrer en quoi et comment l'approche longitudinale permet de revisiter la perception que l'on se fait et que les pieds-noirs eux-mêmes se font de leur itinéraire en France métropolitaine entre 1968 et 1999. Pour ce faire, elle présente des résultats issus de l'exploitation croisée de récits de vie et de l'Échantillon Démographique Permanent de l'INSEE (EDP). À l'aide de cet important panel, c'est à la fois le rythme, les facteurs explicatifs et le caractère a priori réussi et irréversible de l'intégration des rapatriés d'Algérie qui sont interrogés. En conséquence, à terme, la recherche présente les transformations que les données de panel permettent d'opérer, dans le cas des pieds-noirs, sur la notion d'intégration sociale.

---

---

<sup>1</sup> Laboratoire de Sociologie Quantitative (CREST) et Centre Maurice Halbwachs (EHESS)

Le terme d'« intégration », et le sens qu'il recouvre, ont été l'objet de nombreux débats dans les sciences sociales. Il est ici entendu comme « les modalités d'insertion de l'individu dans tous les rouages de la « machine sociale » » (Beaud et Noiriel, 1990 : p. 90) et plus particulièrement, dans la présente recherche, au sein du marché du travail. Formulée de la sorte, cette notion ne renvoie pas spécifiquement aux personnes entretenant un lien avec le phénomène migratoire. Néanmoins, sous ce terme, nombre de sociologues entendent saisir comment les immigrés font progressivement partie de la société. En effet, d'abord investi par les auteurs dits classiques en sociologie, tels que Ferdinand Tönnies, Émile Durkheim ou Norbert Élias, le concept a été adopté par les spécialistes de l'immigration qui ont alors reformulé la problématique qu'il recouvre. Dans cette perspective, la notion d'intégration sociale s'est imposée comme éminemment temporelle. D'ailleurs, William Thomas et Florian Znaniecki l'évoquaient déjà en 1919 comme un cycle auquel seraient soumis les migrants (Thomas et Znaniecki, 1998 [1919]). Plus récemment encore, c'est la nécessité d'adopter une perspective historique longue, ainsi que le rôle des effets de contexte, autrement dit de période, sur les modes de participation à la société d'accueil qui ont été soulevés (Noiriel, 1988 ; Portes, 1995). Dès lors, bien que difficiles à mettre en œuvre, les études longitudinales sont, en principe, les mieux à même de saisir le déroulement du processus d'intégration (Safi, 2007). Une population, pourtant, a échappé à cette analyse dynamique. Il s'agit des rapatriés d'Algérie, que l'on désigne communément aujourd'hui sous l'expression « pieds-noirs ».

En 1962, l'accession de l'Algérie à l'indépendance a entraîné le départ massif vers la métropole des Français qui y étaient installés. Or, bien que leur arrivée en France remonte désormais à plus de cinquante ans, on ne dispose toujours pas d'études approfondies sur le parcours de ces migrants. En l'absence de données sur les trajectoires de cette population, une certaine représentation de la forme prise par son intégration socioéconomique s'est installée, représentation largement relayée par le discours des pieds-noirs enquêtés. Cette dernière consiste à dire qu'après avoir surmonté les premières difficultés de l'installation, leur parcours en France métropolitaine a été un succès. L'exploitation croisée de récits de vie et de données de la statistique publique va conduire ici à interroger cette image.

Ainsi, après avoir exposé dans quelle mesure et pourquoi le parcours des pieds-noirs en France métropolitaine a été, pour une grande partie, ignoré, la présente recherche s'attachera à montrer comment le caractère longitudinal de l'Échantillon Démographique Permanent de l'INSEE (EDP) offre l'opportunité de combler cette lacune. Forts de ces informations, il s'agira ensuite d'expliquer en quoi l'approche longitudinale permet d'étayer, ou au contraire de

relativiser, les représentations en vigueur sur le devenir des pieds-noirs en métropole et sur les facteurs généralement avancés pour l'expliquer. L'objectif de la démonstration est donc, à terme, de présenter les transformations que les données de panel permettent d'opérer sur la manière d'appréhender l'intégration socioéconomique des pieds-noirs.

## **Les pieds-noirs dans les sciences sociales, une connaissance lacunaire**

En 1988, Gérard Noiriel appelait de ses vœux « une réflexion collective sur les points communs et les différences entre l'immigration régionale, coloniale et étrangère » (Noiriel, 1988 : p. VII). Aujourd'hui, force est de constater que, concernant l'étude des rapatriés d'Algérie, cet appel a peu été entendu. Jean-Jacques Jordi note ainsi que « l'histoire des rapatriés est un chantier à peine ouvert » (Jordi, 2001 : p. 4). Pourtant, dès la décennie 1970, certains chercheurs ont tenté de construire cette histoire.

### **Un regard circonscrit dans le temps**

Démographes et géographes ont été les premiers à s'intéresser aux rapatriés d'Algérie. En 1974, par exemple, Michelle Guillon a présenté les grandes caractéristiques de l'implantation des rapatriés d'Algérie dans la région parisienne et s'est intéressée à la diffusion de ces derniers dans l'espace urbain (Guillon, 1974). Au même moment, Françoise Brun analysait « la réinstallation des agriculteurs pieds-noirs dans le Midi méditerranéen » et montrait comment l'agriculture s'était transformée au contact de cette population (Brun, 1974). De la même façon, Pierre Baillet a proposé, en 1976, une synthèse de l'apport de cette population à l'économie et à la démographie française (Baillet, 1976). Néanmoins, compte tenu de l'époque où ils ont écrit, ces chercheurs ont nécessairement eu des difficultés à adopter une perspective longue et, évidemment, à décrire la situation des pieds-noirs au-delà de la période dite des Trente Glorieuses. Par ailleurs, leurs préoccupations premières n'étaient pas tant les pieds-noirs en tant que tels, que les conséquences de leur installation sur la métropole.

En effet, ce n'est qu'au début des années 1990, sous l'impulsion d'historiens comme Émile Témime et Jean-Jacques Jordi, que les rapatriés d'Algérie deviennent, en soi, un objet d'étude légitime. Toutefois, l'attention des historiens est restée, encore à cette période, limitée dans le temps. Elle s'est portée, en effet, sur l'exode de 1962, l'accueil, en particulier à Marseille, les difficultés rencontrées et l'insertion immédiate (Jordi, Sayad et Témime, 1991). Les travaux d'Isabel Boussard, de John Loughlin et d'Anthony Rowley ont prolongé ces analyses en offrant un aperçu de l'implantation économique des rapatriés dans différentes régions, mais seulement jusqu'en 1973 (Boussard, 1990 ; Loughlin, 1990 ; Rowley, 1990). Selon Yann Scioldo-Zürcher, l'attention des chercheurs s'est surtout concentrée sur le rapatriement et le traumatisme qu'il a engendré laissant dans l'ombre l'étendue de l'histoire des rapatriés dont la question de leur devenir en France métropolitaine (Scioldo-Zürcher, 2010).

De ce fait, à partir de la décennie 2000, cet historien va s'attacher à enrichir l'analyse du parcours des rapatriés en métropole. À l'instar de Valérie Esclangon-Morin, ses préoccupations se tournent vers les politiques publiques à destination de cette population et leurs effets (Esclangon-Morin, 2007). Il étudie alors la législation et les pratiques administratives mises en œuvre par l'État pour intégrer et pacifier les rapatriés et tente d'évaluer, d'une part, la réception et, d'autre part, l'efficacité par l'analyse de leur parcours. Par ailleurs, Yann Scioldo-Zürcher se distingue de ses prédécesseurs, car, sans être négligée, l'histoire événementielle de cette population est surtout un moyen, pour lui, de s'inscrire dans le vaste champ des études migratoires et de procéder de la sorte à une histoire de la nation d'installation. Dans cette perspective, les politiques publiques sont, enfin, analysées sur un temps long, jusqu'à la loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » du 23 février 2005. En revanche, les archives exploitées, principalement des données préfectorales, ne permettent aucunement, une fois de plus, de saisir les trajectoires professionnelles des rapatriés après la décennie 1960.

## Quelques données rétrospectives

En parallèle des travaux menés par les démographes, géographes et historiens, se développe, au début des années 2000, une sociologie des pieds-noirs. Cette dernière ne s'intéresse pas directement à l'intégration socioéconomique de cette population, mais propose

davantage une sociologie de la mémoire (Verdès-Leroux, 2001 ; Baussant, 2002 ; Savarèse, 2002). En d'autres termes, les chercheurs souhaitent désormais saisir la manière selon laquelle s'est constituée et se réactualise en métropole une forme de mémoire pied-noir et comment se forge autour d'elle une catégorie sociale.

Pour ce faire, à l'exception notable de l'enquête quantitative « pieds-noirs 2002 » portant initialement sur les comportements politiques des rapatriés (Comtat, 2009), les chercheurs s'appuient principalement sur des entretiens. Ils trouvent dans l'exploitation de ces matériaux des informations, cette fois rétrospectives, sur le parcours socioprofessionnel des personnes interrogées. Mais là encore, dans la mesure où l'intégration socioéconomique n'est pas le sujet de l'analyse, les données restent partielles.

Par ailleurs, même si le discours des pieds-noirs est un objet d'étude à part entière, il est enserré, comme nous allons le voir, dans des enjeux contemporains de présentations de soi et du groupe auquel les enquêtés appartiennent ou au titre duquel ils ont été interrogés. Effectivement, de la même façon que l'a observé Abdelmalek Sayad pour les immigrés, en réaction à une forme de stigmatisme, « l'enjeu semble être, [dans les entretiens], de se donner à soi-même et de donner de soi au moyen de stratégies de simulation et dissimulation, de « faire semblant », de bluff, l'image qui plait et dans laquelle on se complaît, l'image qu'on veut la plus conforme à ses intérêts matériels et symboliques, l'image la moins éloignée de l'identité dont on se réclame » (Sayad, 1999). En conséquence, les interactions dans la situation d'entretiens sont mobilisées, dans la présente recherche, comme autant d'occasions d'appréhender d'une part les contours de cette image et d'autre part, les moyens différenciés et socialement situés de tracer ces contours. C'est à ce titre que les entretiens nous révèlent ici des informations sur les positions sociales et les intérêts sociaux des enquêtés. Dans le cas présent, ces matériaux ont été obtenus à la suite d'une campagne d'entretiens de proche en proche réalisée entre septembre 2008 et aujourd'hui.

## Un non-objet pour la sociologie de l'immigration

Dans la présente démonstration, le travail d'Abdelmalek Sayad va souvent être mobilisé. En tant que migrant, le devenir des pieds-noirs en France métropolitaine peut effectivement être étudié à l'aune de la sociologie de l'immigration. Toutefois, les pieds-noirs se distinguent de

ceux que l'on désigne communément sous le terme d'« immigrés ». En effet, la définition officielle de la catégorie « immigré » en France est celle adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration : « est immigrée toute personne vivant en France née étrangère à l'étranger ». En conséquence, dans les traitements statistiques qui vont être proposées ensuite, on comparera le devenir des pieds-noirs à celui des immigrés au sens de cette définition et arrivés durant la même période intercensitaire (entre le 1<sup>er</sup> janvier 1962 et mars 1968). Contrairement à ces immigrés, les pieds-noirs disposaient, en amont de leur installation dans l'hexagone, de la citoyenneté française. En effet, s'il n'existe pas de définition précise de la catégorie « pied-noir », ses membres sont souvent entendus comme les personnes nées françaises en Algérie lorsque le pays était une colonie et l'ayant quitté au moment de l'indépendance à l'exclusion de ceux que l'on appelait alors les « indigènes musulmans » (Savarèse, 2006)<sup>2</sup>. Ainsi, les pieds-noirs représentent un point de friction puisque « l'immigration [...] contraint au dévoilement de l'État, au dévoilement de la manière dont on pense l'État et de la manière dont il se pense lui-même » (Sayad, 1999 : p. 7). Toutefois, le dévoilement décrit par Abdelmalek Sayad est original ici, dans la mesure où il s'opère au prisme de ceux que l'État a choisis non pas d'exclure, mais d'inclure dans la collectivité nationale. Or, cette originalité a valu aux rapatriés d'Algérie d'être peu considérés par les sociologues de l'immigration mettant en œuvre des analyses longitudinales, notamment quantitatives. Ainsi, lorsque Dominique Meurs *et al.* étudient la persistance des inégalités dans l'accès à l'emploi entre générations liées à l'immigration, les rapatriés d'Algérie et leurs enfants représentent, d'abord, je cite, un « bruit statistique » (Meurs *et al.*, 2006 : p. 787). La raison pour laquelle ces derniers encombrant, gênent l'analyse des « vrais immigrés », est qu'il est difficile dans les données de la statistique publique de les identifier.

## **Les rapatriés d'Algérie dans la statistique publique**

Les rapatriés d'Algérie sont quasiment absents des données de la statistique publique. Les causes de cet oubli sont à trouver, d'une part, dans la complexité du droit colonial de la

---

<sup>2</sup> A l'inverse, les métropolitains dont les enquêtés parlent et dont, en conséquence, je parlerai sont les personnes nées françaises en France.

nationalité et, d'autre part, dans les règles qui régissent le fonctionnement de la statistique publique aujourd'hui en France.

## Les causes d'un oubli, la complexité du droit colonial

Si, dans le droit métropolitain, nationalité et citoyenneté sont deux concepts intrinsèquement liés, cela n'était pas le cas dans le droit colonial. À partir du 14 juillet 1865 et jusqu'à la loi électorale du 5 février 1958, la nationalité française fut accordée aux « indigènes musulmans » tout en leur déniaient les droits attachés à la citoyenneté (Weil, 2005). Résidaient donc, en Algérie, des Français citoyens, dont faisaient partie les pieds-noirs, et des Français non-citoyens, les « indigènes musulmans ». Cette différenciation reposait sur un critère ethnico-religieux disqualifié, en principe, par le « modèle républicain » où la seule distinction juridiquement admise est censée être l'appartenance nationale (Blévis, 2001).

En conséquence, si, en Algérie, les recensements de la population utilisaient une nomenclature faisant figurer ces différents statuts, la statistique publique, en métropole, devait, au contraire, les indifférencier (Kateb, 1998). La décolonisation allait rendre, de plus, la différence entre Français citoyens et Français non-citoyens caduque. Sur les bulletins individuels du recensement, avant et après l'indépendance, les pieds-noirs et les anciens « indigènes musulmans » résidant en métropole ont pu, dans les deux cas, répondre être nés français en Algérie. En conséquence, les données du recensement de la population, et celles de la statistique publique en général, ne permettent normalement pas aux chercheurs de distinguer nettement les pieds-noirs des anciens « indigènes musulmans » et, *a fortiori*, de rendre compte de leurs trajectoires socioéconomiques respectives.

Pourtant, un fichier de l'INSEE permet de pallier à cette complexité du droit colonial et à l'absence de catégories statistiques ethnico-religieuses, qui non conformes à ce que l'on désigne comme le « modèle républicain » sont pourtant à l'origine de textes législatifs traçant des frontières entre nationaux dont les effets se font sentir encore après l'indépendance en métropole. Ce fichier est le seul qui permet, grâce aux variables qu'il contient et le suivi individuel qu'il autorise, de saisir les trajectoires des pieds-noirs. Il s'agit de l'Échantillon Démographique Permanent.

## L'Échantillon Démographique Permanent, un fichier longitudinal

L'Échantillon Démographique Permanent a été créé en 1967 par la volonté de rassembler des données à caractères démographiques sur un échantillon représentatif de la population résidant en France métropolitaine. Il comprend des informations issues des recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, auxquelles s'ajoutent des données de l'état-civil. Ainsi, les individus inclus dans le fichier sont ceux pour lesquels on dispose de l'un de ces documents et ayant déclaré être nés l'un des quatre jours de références de l'enquête (1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 octobre). Ce peut être des personnes ayant vu le jour sur le territoire ou de migrants venant de s'installer dans l'hexagone. Chaque année, ces personnes viennent grossir les rangs de ceux qui sont déjà présents dans la base. Par ailleurs, recensement après recensement, de nouvelles informations viennent complétées celles déjà collectées sur les individus, faisant de l'EDP le premier panel de grande taille en France. Dès lors, il représente à tout moment environ 1 % de la population résidant en métropole.

Depuis 2004, le mode de collecte du recensement en France a changé. En conséquence, l'enrichissement de l'EDP est désormais annuel. Son champ a, par ailleurs, été élargi aux départements d'outre-mer. Ainsi, en 2006, la base de données comprenait 900 000 trajectoires individuelles de personnes résidant ou ayant résidé sur le territoire (Couet, 2006). Au cours de cette recherche, je ne présenterais toutefois que les données de l'EDP antérieures à la rénovation du recensement de la population et, plus spécialement, celles concernant, à chaque date où elles sont présentes, les personnes recensées en 1968, soient, quand même, 485 009 individus. En conséquence, l'intérêt de ce fichier est, d'abord, de permettre une analyse longitudinale sur un échantillon représentatif de la population dont la taille se prête à des études approfondies sur des groupes minoritaires. Sans faire appel à la mémoire des concernés, les chercheurs ont, en effet, les moyens d'étudier l'évolution des situations individuelles au cours du temps.

## L'Échantillon Démographique Permanent, une exception en France

L'EDP présente un autre atout majeur. Comme cela a été indiqué, il débute avec le recensement de 1968. Or, de 1954 jusqu'à cette date, l'administration française va déroger à la

« fiction juridique et politique de la citoyenneté » (Schnapper, 2008 : p. 133). En effet, pour la dernière fois en 1968, elle procède, dans le cas des ressortissants d'Algérie uniquement, à une distinction ethnico-religieuse. Ainsi, lors du recensement de la population de 1968, alors qu'aucun impératif juridique ne le justifie, les agents de la statistique publique mettent en œuvre une taxinomie originale qui vise à distinguer, parmi les ressortissants d'Algérie, les « musulmans algériens » des « non-musulmans ». Pour y parvenir, ne disposant d'aucune question spécifique sur les bulletins individuels du recensement, les agents de l'INSEE vont s'appuyer sur le nom et/ou le prénom des individus recensés. Au sortir de la guerre d'Algérie, ce mode de classement, en partie hérité des recensements précédents, avait pour corollaire de ne faire que peu de cas des flottements législatifs en matière de nationalité et des erreurs de déclarations des enquêtés confrontés à ce corpus juridique complexe. Les individus nés en Algérie disposant d'un nom et d'un prénom « à consonance arabe ou berbère » étaient ainsi identifiés comme « Français musulman » qu'ils aient choisi de déclarer sur le bulletin du recensement la nationalité française ou la toute récente nationalité algérienne<sup>3</sup>. « Les personnes ayant un prénom chrétien ou israélite » étaient, elles, désignées comme les « autres » ou encore comme les « non-musulmans »<sup>4</sup>. Les pieds-noirs se situent alors dans cette dernière catégorie. En utilisant cette nomenclature, encore en 1968, la statistique publique durablement déstabilisée par « l'exception coloniale » procède à une « entorse aux principes fondamentaux » (Simon, 1998 : p. 552). Elle s'affranchit ainsi du cadre juridico-administratif en vigueur en métropole. La situation se normalise au recensement suivant, en 1975, mais il est, en quelque sorte, trop tard<sup>5</sup>. L'information figure déjà dans l'Échantillon Démographique Permanent et le caractère longitudinal du fichier amène dans le temps présent cette taxinomie désuète et, aujourd'hui, explicitement interdite par la loi. L'une des particularités de la présente recherche est de s'engouffrer dans cette « faille » de la statistique publique, qui est par ailleurs en soit un objet d'étude, afin d'identifier les pieds-noirs, ou du moins ceux que les données de l'INSEE

---

<sup>3</sup> A100068, 6, 1776, Recensement général de population de 1968, « Codes et nomenclature du RP 68 », Code n°25 et n°25 bis. Les consignes adressées aux chiffreurs de l'INSEE souffrent de quelques imprécisions puisque la catégorie « musulman algérien » est parfois associée aux personnes disposant d'un nom et d'un prénom « à consonance arabe ou berbère » (code n°25) et d'autres fois attachée à celles qui portent un nom ou un prénom « à consonance arabe ou berbère » (code n°25 bis).

<sup>4</sup> Les personnes ayant « un prénom chrétien ou israélite » étaient désignées comme les « autres » à l'exception faite, en 1962, de ceux qui avaient déclaré posséder ou avoir possédé la nationalité algérienne. Je n'ai pas trouvé de consigne similaire pour le recensement de 1968. A100062, 1, 1600, Recensement de la population de 1962, « Nationalité », Code n°18.

<sup>5</sup> On retrouve encore les expressions « musulmans » et « non-musulmans » dans la description du fichier codifié du recensement de la population de 1975 (A100075, 4, 1789), mais elles ne sont employées que pour préciser qu'il n'y a plus lieu désormais de différencier les deux populations.

permettent d'étiqueter comme tels, et de produire, en conséquence, des statistiques inédites sur leurs parcours.

## **Repenser l'intégration socioéconomique des pieds-noirs**

Les études dont les données sont circonscrites dans le temps, c'est-à-dire n'excédant pas la période dite des Trente Glorieuses, et les travaux rétrospectifs, s'appuyant en l'occurrence sur les récits des pieds-noirs, concluent tous qu'après les premières difficultés de l'installation surmontées, l'intégration socioéconomique des rapatriés a été un succès. Le lexique utilisé en la matière est éloquent. On décrit leur « insertion rapide » (Guillon, 1974 : p. 653). Certains évoquent leur « obstination » et leur « sérieux » (Brun, 1974 : p. 681), d'autres louent leurs « capacités à s'intégrer et à s'adapter » (Comtat, 2009 : p. 158). On explique, notamment, qu'ils représentent « une chance pour la France » (Baillet, 1975 : p. 313) et on cherche, enfin, « le « secret » de la réussite des rapatriés » (Rowley, 1990 : p. 351). Au cours des entretiens que j'ai réalisés, les pieds-noirs rencontrés ont effectivement relayé cette image de réussite. Néanmoins, il s'est avéré que, par-delà la description des parcours, cette mise en récit du succès des pieds-noirs par les pieds-noirs eux-mêmes visait à répondre à un enjeu spécifique : asseoir, face à une forme de stigmat, leur légitimité en métropole. Or, comme va le révéler ci-dessous l'entretien avec Didier, tous ces éléments concourent à renvoyer une image pérenne de l'installation des pieds-noirs que les données de panel permettent, ensuite, d'interroger.

### **De la mise en récit de la réussite à la représentation d'une installation pérenne**

Au cours de notre rencontre, Didier, alors âgé de 63 ans et ayant quitté l'Algérie à 16 ans, s'attarde longuement sur les trajectoires scolaires et professionnelles de deux de ses neuf frères, l'un de ses aînés, anciennement directeur financier et l'un de ses cinq cadets, encore à l'époque, ingénieur. Il évoque, notamment, les diplômes, classements et autres évaluations que ces derniers ont obtenu à l'école : « il [son frère cadet] était toujours premier avec 18 de moyenne ». Il cite, également, les gratifications qu'ils ont pu tirer de leurs emplois respectifs :

« Mon frère aîné était le plus jeune expert comptable de France à l'époque ». Fort de ces exemples, il impute ensuite une « capacité » à réussir aux pieds-noirs en général et, dans un même temps, cherche à les (se) distancier de ceux qu'il désigne comme les harkis.

« Mon frère aîné était directeur financier de la General Electric pour toute l'Europe. La General Electric, c'est la plus grosse boîte du monde. Il a terminé, il n'y a pas longtemps. Il est à la retraite, mais il est resté consultant. La réussite, c'est une capacité pied-noir. C'est... oui, oui. Regardez, vous avez l'exemple, vous avez les harkis qui étaient des gens remarquables, mais ils sont encore dans leurs bouibouis, alors que malgré tout on les aide. On en parle encore dans des bidonvilles, dans le Sud, dans des choses... Alors que les pieds-noirs, vous n'en entendez plus parler. Vous ne voyez pas de problème, il n'y a pas de souci particulier avec les pieds-noirs. Vous allez à la télé, il y a beaucoup de pieds-noirs. Vous avez en cardiologie... il y a beaucoup de pieds-noirs. Dans les cadres supérieurs, il y a beaucoup de pieds-noirs... » [Didier, 1945 (63 ans), Sans-diplôme, Employé dans une agence immobilière, en arrêt longue maladie]

Si j'ai choisi ici de m'attarder sur le cas de Didier, c'est que ce dernier met en récit la réussite des pieds-noirs, sans nécessairement disposer dans sa trajectoire individuelle d'éléments pour l'étayer<sup>6</sup>. En effet, s'il retrace, avec force de détails le parcours de ses frères, il est, en revanche, peu loquace sur son propre itinéraire, pourtant objet de notre rencontre. Il dit « faire des affaires, mais pas officiellement ». Il élude mes questions sur sa scolarité, brouille les pistes concernant sa profession. Or, finalement, il admet à demi-mot aux termes de notre entrevue, ne pas avoir obtenu de diplôme. Ayant rencontré des difficultés déjà en Algérie, sa scolarité s'est trouvée d'autant plus perturbée par son brusque départ pour Paris. Son arrivée en France a donc vite coïncidé avec la fin de ses études. Il a depuis occupé, sans se stabiliser, une succession d'emplois : technicien électronique, négociateur immobilier, photographe. Il se dit de nouveau négociateur immobilier au moment de notre rencontre, profession nécessitant des ressources culturelles, mais pas nécessairement certifiées par un diplôme et qui peut être soumise à une forte incertitude économique (Bernard, 2012). Il est, qui plus est, en arrêt maladie

---

<sup>6</sup> Au cours de notre campagne d'entretiens, j'ai souvent rencontré ce cas de figure, mais il s'agissait la plupart du temps de femmes peu qualifiées qui, nées dans les années 1920, n'ont pas connu, à un âge où cela aurait pu les concerner, l'essor de l'emploi féminin. Ces dernières ont donc peu travaillé, mais elles évoquent durant les entretiens les « bonnes situations » des pieds-noirs.

au moment de l'entretien. Dès lors, lorsqu'il parle des succès des pieds-noirs ce n'est pas « au nom de soi même » mais davantage « au nom d'une valeur générale » (Pollak, 2000 : p. 233), le général renvoyant ici au « groupe pied-noir ». Ainsi, Didier attribue au « collectif pied-noir » des caractéristiques spécifiques. En tant que membre du groupe, il fait rejaillir sur lui les qualités qu'il lui concède : « C'est comme nous, nous on nous appelle les pieds-noirs ». Cela est d'autant plus important dans son cas qu'il peine à proposer par ailleurs une image favorable de son parcours. En d'autres termes, en se dissimulant derrière ses frères d'abord, et en se fondant dans le « groupe pied-noir » ensuite, il peut bénéficier d'une aura de réussite. Or, cette aura de réussite qu'il s'efforce de construire se révèle être l'une des réponses possibles à une forme de stigmatisme : le fait que Didier se voit ou se croit être vu comme différent des « Français d'ici », les métropolitains. Ainsi, comme l'a noté Abdelmalek Sayad, « il se voue à la recherche de l'« assimilation » comme on dit, ce qui suppose tout un travail de présentation de soi et de représentation (celle que les autres ont de soi et celle qu'on veut leur donner de soi), [...] afin, d'une part, de faire disparaître tous les signes susceptibles de rappeler le stigmatisme [...] et, d'autre part, d'afficher par mimétisme l'adoption des traits qui, par contraste, semblent être caractéristiques emblématiquement de ceux auxquels on voudrait s'assimiler » (Sayad, 1999 : p. 10). Dans le discours des pieds-noirs, la « recherche de l'« assimilation » » prend encore d'autres formes que celle d'une rhétorique de la réussite. Il s'agit notamment pour les enquêtés de rappeler le passé qu'ils ont en commun avec les métropolitains, ci-dessous la participation à la Première Guerre mondiale.

« J'ai fait mon service. Et si on m'avait demandé je serais parti aussi pour la France, comme mes grands-parents, comme mes parents. Mon grand-père, il a fait la guerre 14-18. Les deux ont fait la guerre 14-18. Ils ont été à Verdun. Comme tout le monde, on est Français. » [Didier, 1945 (63 ans), Oran, Sans-diplôme, Employé dans une agence immobilière, en arrêt longue maladie]

Ainsi, les deux procédés – mise en récit du succès socioéconomique des pieds-noirs et évocation des sacrifices que les familles ont pu consentir au titre de leur appartenance nationale – visent à s'inclure dans la société française, à légitimer sa place en métropole. Tous ces éléments contribuent nécessairement à renvoyer une image pérenne de l'installation des pieds-noirs. L'idée selon laquelle certains d'entre eux auraient pu choisir, par exemple, de s'établir

ailleurs qu'en France mettrait à mal cette représentation d'une « bonne assimilation ». L'extrait d'entretien ci-dessous réalisé avec une autre enquêtée, Josiane, étaye encore davantage cette analyse.

« Chacun on s'est fait notre situation et on vit comme tout le monde, comme les Français<sup>7</sup>. On s'est acheté une maison, une jolie maison, ça prouve bien que... Et maintenant on est là bien. On est bien là dans notre maison. » [Josiane, 1929 (79 ans), Oran, Sans-diplôme, Agent de service dans un établissement scolaire]

### La « partie immergée de l'iceberg »

Comme Gérard Noiriel l'a souligné à plusieurs reprises, parler d'une assimilation sans problème, « c'est déjà ignorer toute la partie « immergée de l'iceberg », c'est-à-dire ces millions d'immigrés qui n'ont fait que passer sur le territoire français » (Noiriel, 1985). Si cette remarque semble d'emblée pertinente pour les migrants dont traite ce sociohistorien, elle peut paraître incongrue lorsqu'il est question des pieds-noirs – titulaires de la nationalité française, véhiculant dans leurs discours une image d'installation pérenne et dont le « territoire d'origine » sur lequel ils seraient susceptibles de retourner, autrement dit l'Algérie française, n'existerait plus en tant que tel. Pourtant, l'exploitation de l'Échantillon Démographique Permanent conduit à revenir sur le caractère incongru de cette remarque.

Effectivement, avec ce fichier de l'INSEE, on peut suivre les individus sur cinq dates de recensement. Dans cette perspective, on remarque que, d'une date à l'autre, des individus disparaissent des données. Ce phénomène, commun dans les enquêtes longitudinales, est généralement désigné sous le terme d'« attrition ». L'originalité ici est que l'attrition observée par les pieds-noirs s'est révélée être significativement différente (avec une probabilité associée au Chi<sup>2</sup> inférieure à 0,0001) de celle connue par les métropolitains. Ainsi, sur 100 métropolitains présents en 1968 dans l'EDP, 57 sont encore recensés en 1999, contre seulement 51 pieds-noirs (Figure 1). Les causes de ces disparitions peuvent être de deux ordres. En effet,

---

<sup>7</sup> Il est intéressant de noter que la recherche de l'assimilation conduit Josiane à comparer la situation des pieds-noirs à celle de ceux qu'elle désigne comme « les Français ». Dès lors, on voit se dessiner un paradoxe que nous n'avons malheureusement pas l'espace ici d'analyser plus avant, mais au sein duquel les pieds-noirs revendiquent la nationalité française tout en se distinguant de ceux avec qui ils la partagent.

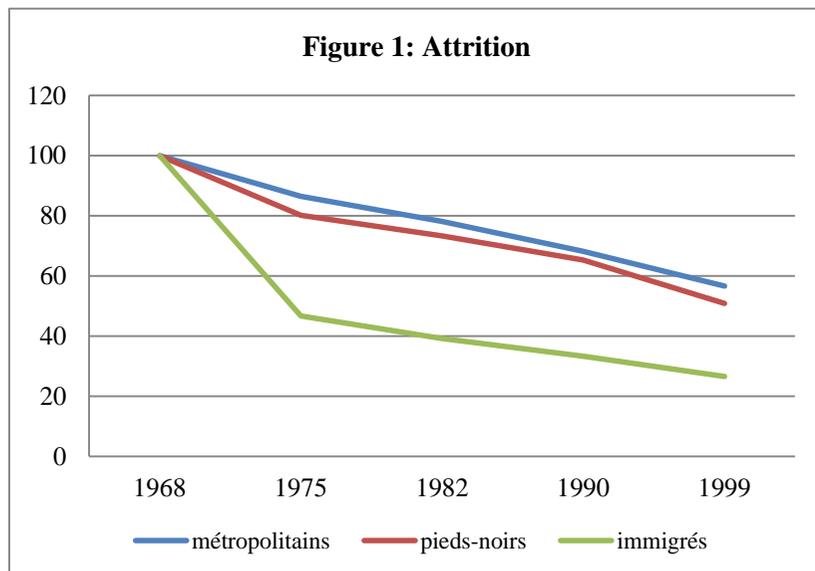
les individus quittent logiquement la base de données lorsqu'ils partent de l'hexagone, mais aussi lorsqu'ils décèdent. Dans l'EDP, les informations du recensement couplées à celles de l'état civil offrent l'opportunité de saisir l'ampleur de chacune de ces causes. En l'occurrence, si un individu EDP est absent lors d'un recensement alors que le fichier ne fait pas état d'un bulletin de décès en France, il est fort probable que la personne ait quitté, à un moment donné, le territoire (Richard, 2004)<sup>8</sup>. Dès lors, selon cette méthode, les pieds-noirs sont plus nombreux que les métropolitains à connaître une mobilité géographique hors de France métropolitaine sans que nous puissions savoir vers où ils se dirigent [13 % en 1975, contre 6 % des métropolitains à cette date (Figure 3 et 4)].

En conséquence, lorsque je débute ma campagne d'entretiens en 2008, comme tous les chercheurs qui ont travaillé à partir d'entretiens rétrospectifs, une part significative de pieds-noirs va, quoi qu'il arrive, m'échapper : les pieds-noirs qui sont décédés certes, mais aussi ceux qui ne se sont pas durablement établis en France. Cette part, que seules les données longitudinales de l'EDP permettent de saisir et de (re)découvrir, est, il est vrai, sans aucune commune mesure avec celle observée pour les immigrés (Figure 2 : dès 1975, seuls 45% des immigrés intercentraux 1962-1968 sont encore présents), qui ont, *toutes choses égales par ailleurs*, 16 fois plus de chance que les métropolitains de disparaître des données (sans trace de leur décès) entre 1968 et 1975 (Figure 5). Cette probabilité diminue avec le temps, mais reste toujours nettement supérieure à celle des métropolitains. En revanche, celle connue par les pieds-noirs est stable, mais demeure à tout moment 2 fois plus élevée que celle de leurs compatriotes (Figure 5). Bien que de moindre ampleur pour les pieds-noirs, le phénomène n'est donc pas anodin. Or, dans une perspective compréhensive, les pieds-noirs concernés retracent sans doute différemment de ceux qui sont restés dans l'hexagone leur itinéraire. L'analyse du cas de Patrick peut permettre d'approcher la diversité de ces représentations.

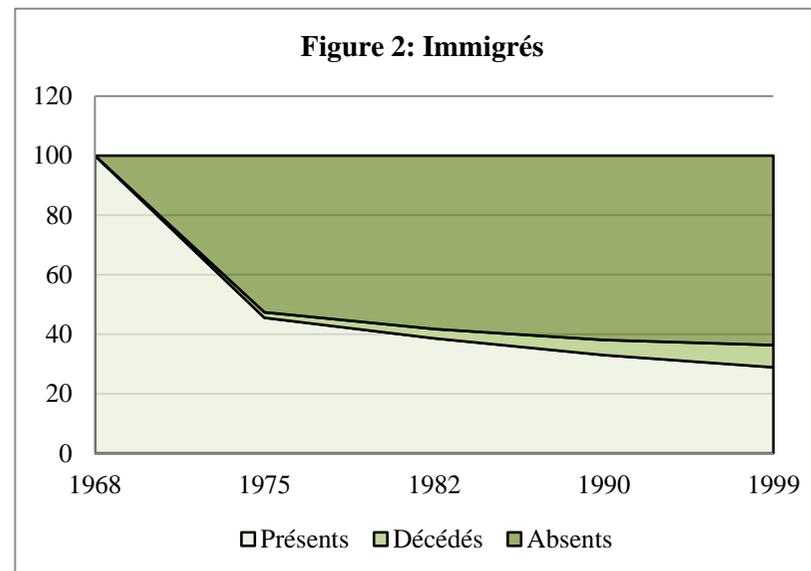
---

<sup>8</sup> Cette estimation demeure néanmoins partielle car elle n'a été réalisée que sur les individus nés les 1<sup>er</sup> et 4 octobre, les informations issues de l'état civil 1982-1989 étant manquantes pour les personnes nées les autres jours de référence de l'enquête (les 2 et 3 octobre).

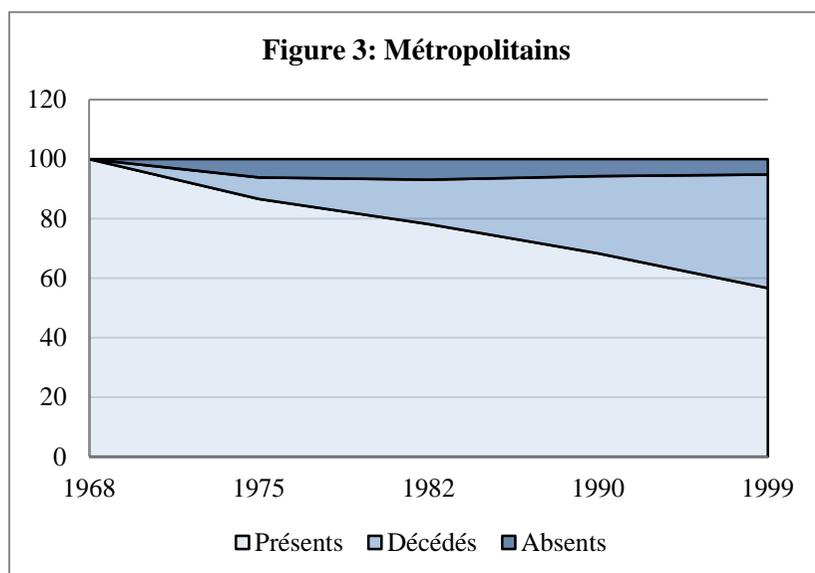
*Ampleur et causes de l'attrition dans l'Échantillon Démographique Permanent (en %)*



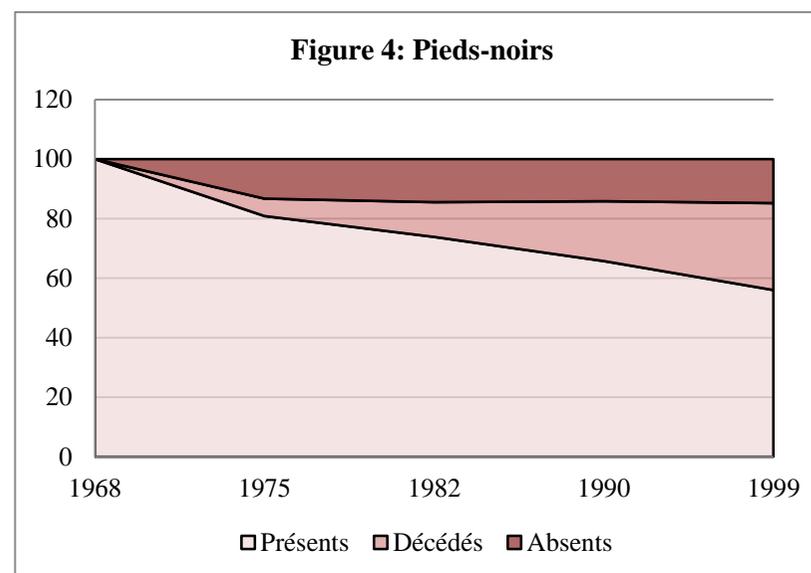
Champ : métropolitains (n = 302 459), pieds-noirs (n = 4342), et immigrés (n = 7818) présents dans l'EDP en 1968.



Champ : Immigrés présents dans l'EDP en 1968 et nés le 1<sup>er</sup> et 4 octobre (n = 4049)



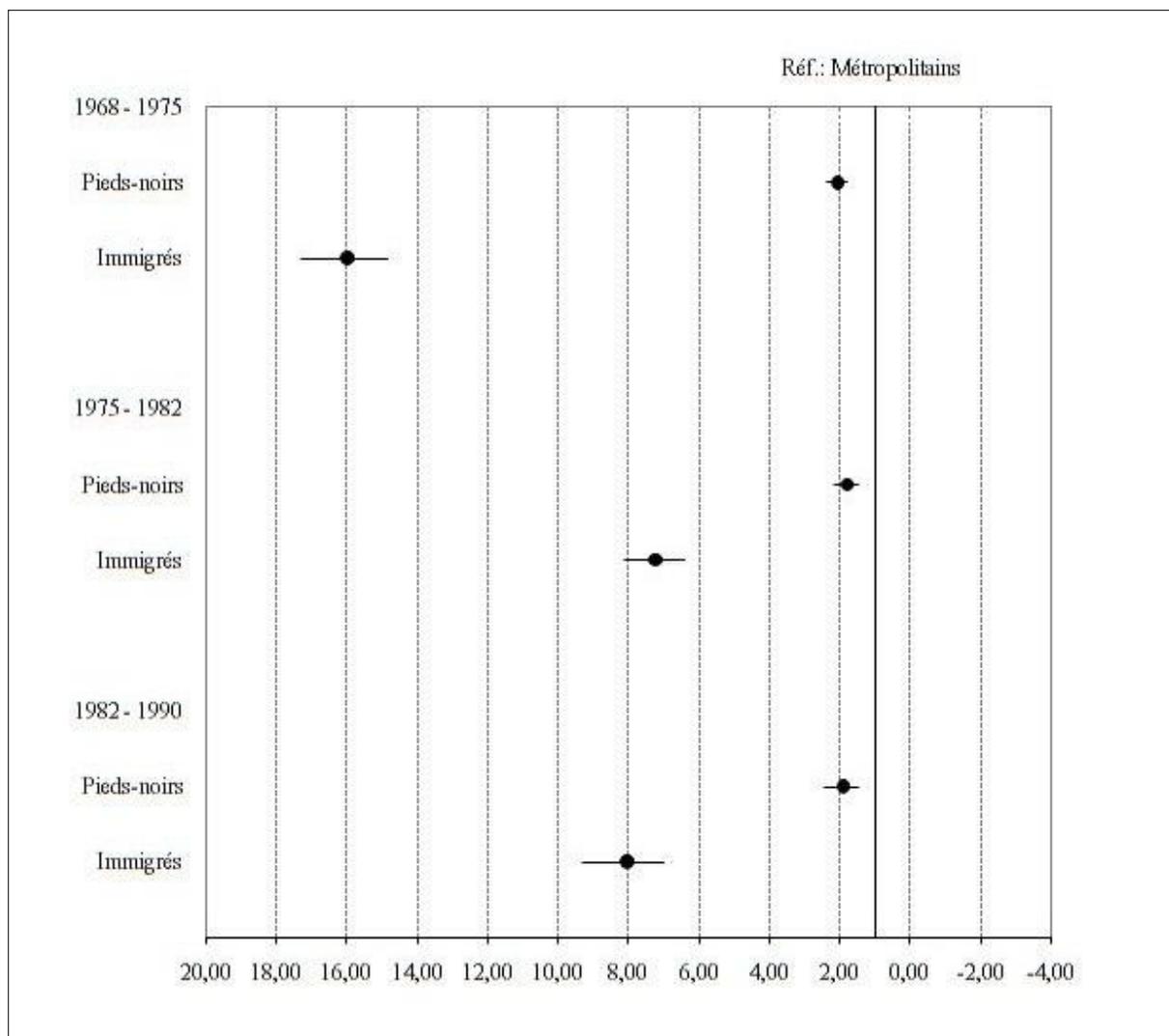
Champ : métropolitains présents dans l'EDP en 1968 et nés le 1<sup>er</sup> et 4 octobre (n = 153 066).



Champ : pieds-noirs présents dans l'EDP en 1968 et nés le 1<sup>er</sup> et 4 octobre (n = 2191).

**Figure 5 : Régression logistique (odds ratio)<sup>9</sup>.**

**Probabilité de disparaître de l'EDP entre deux dates de recensements (t et t+1)**



Variables de contrôle : sexe (homme, femme), statut matrimonial à la date  $t$  (Célibataire, marié, divorcé, veuf), Génération < à 61 ans à la date  $t$  (1908-1914, 1915-1921, 1922-1929, 1930-1938, 1939-1945, 1946-1952), diplôme à la date  $t$  (sans diplôme, CEP, BEPC, CAP-BEP, Baccalauréat, supérieur au Bac.), position socioprofessionnelle à la date  $t$  (agriculteur, artisan-commerçant-chef d'entreprise, cadre ou profession intellectuelle supérieures, profession intermédiaire, employé, ouvrier, chômeur, étudiant, inactif), lieu de résidence à la date  $t$  (Ile-de-France, autres régions), taille de l'unité urbaine à la date  $t$  (moins de 20 000 hab., entre 20 000 et 100 000 hab., plus de 100 000 hab.).

Champ : individus présents à la date  $t$  et pour lesquels on ne dispose pas de bulletin de décès en  $t+1$

Patrick a 66 ans au moment de notre rencontre. Désormais retraité, il était auparavant cadre supérieur dans une entreprise pharmaceutique et est titulaire d'un doctorat en pharmacie. Au cours de notre entrevue, il a sélectionné « certains événements *significatifs* » et leur a

<sup>9</sup> Les modèles complets sont disponibles dans les annexes

« donné cohérence » (Bourdieu, 1986 : p. 69). Cependant, la cohérence qu'il instaure diverge sur plusieurs points de celle que j'ai eu l'habitude de rencontrer auprès d'autres pieds-noirs. Effectivement, la plupart des individus interrogés ont structuré leur récit autour de l'idée qu'ils étaient installés dans la colonie parce qu'elle était française, qu'ils l'ont quittée, car cela n'a plus été le cas et qu'ils sont désormais en métropole puisqu'il s'agit du territoire national. Patrick propose quant à lui un agencement différent des événements dans son discours. Il m'explique d'abord longuement, et références bibliographiques<sup>10</sup> à l'appui, que l'Algérie a été un certain temps sous domination espagnole, et cela bien avant la colonisation française. Il insiste ensuite sur le nombre important d'Espagnols résidant à Oran où il a grandi. Enfin, il évoque, concernant l'indépendance algérienne, alors qu'à cette date il était étudiant à Nancy, l'intervention de Franco pour évacuer les ressortissants espagnols.

« Donc la culture de cette région s'est transférée en Algérie puisqu'à Oran on considère que l'immigration d'origine espagnole a été beaucoup plus, c'est une certitude, beaucoup plus forte que l'immigration française. Donc, j'ai d'ailleurs un livre là-dessus fait à Valence par... une thèse d'un Valencien où il a ressorti toutes les statistiques françaises d'émigration et d'immigration entre 1850 et 1914 et donc le gros afflux. »

« Comme Oran avait été une ville occupée par les Espagnols qui en avait fait une place forte. Il y avait des souvenirs importants qui étaient là quand même depuis le 16e siècle. Et ils sont partis en... 1796, je crois, à la suite d'un tremblement de terre. Les Espagnols ont laissé des traces énormes dans la ville. C'était notre paysage, d'énormes forts. »

« Quand, il y a eu la débâcle Franco, dont parfois il faut reconnaître les mérites, il n'y a pas que des choses négatives, qui est le premier à envoyer des bateaux. Il criait haut et fort, je rapatrie, les gens de nationalité espagnole, je ne les poursuivrais pas. Ils peuvent rentrer en Espagne et ils auront en Espagne un pays qui les accueillera. »

[Patrick, 1942 (66 ans), Oran, Doctorat, Cadre supérieur dans une entreprise pharmaceutique]

---

<sup>10</sup> J'ai pu relever l'usage de références bibliographiques, principalement de travaux d'historiens, dans plusieurs entretiens. Les enquêtes qui mobilisent ce type de supports sont quasi-exclusivement des hommes disposant d'un important capital culturel.

Cette manière qu'a Patrick de faire sans cesse référence à un autre territoire que celui de la France, renvoie directement aux spécificités de son parcours. Il a, durant sa carrière professionnelle, été muté en Espagne où il a vécu un an. Sa maîtrise de la langue notamment, lui a valu ensuite de diriger une filiale de l'entreprise au Mexique durant sept ans. En d'autres termes, dans son discours, le contexte qui donne « une consistance et une constance » (Bourdieu, 1986 : p. 69) à son itinéraire et à son ascension professionnelle est relatif non pas à la France, mais davantage à un autre territoire de référence, en l'occurrence ici l'Espagne. En conséquence, le cas de Patrick permet d'envisager une certaine diversité dans la mise en récit du parcours des pieds-noirs. Toutefois, si je parviens à l'interroger en 2008, c'est qu'il réside désormais en France métropolitaine. Dans cette perspective, l'intérêt des données de panel est de nous confronter aux insaisissables, ceux qui sont morts ou sont partis vivre ailleurs. Elles permettent de saisir l'importance de ce phénomène et ainsi de nous rappeler que l'intégration dont on parle aujourd'hui et dont les pieds-noirs eux-mêmes parlent est, avant tout, celle de ceux qui restent. Fort de ce constat, l'EDP va être ensuite un formidable outil pour appréhender les itinéraires des individus à travers leurs déclarations au recensement, à chaque date où ils étaient encore présents et sur une période largement inexplorée jusqu'alors (1968-1999).

## Une autre image du parcours des pieds-noirs ?

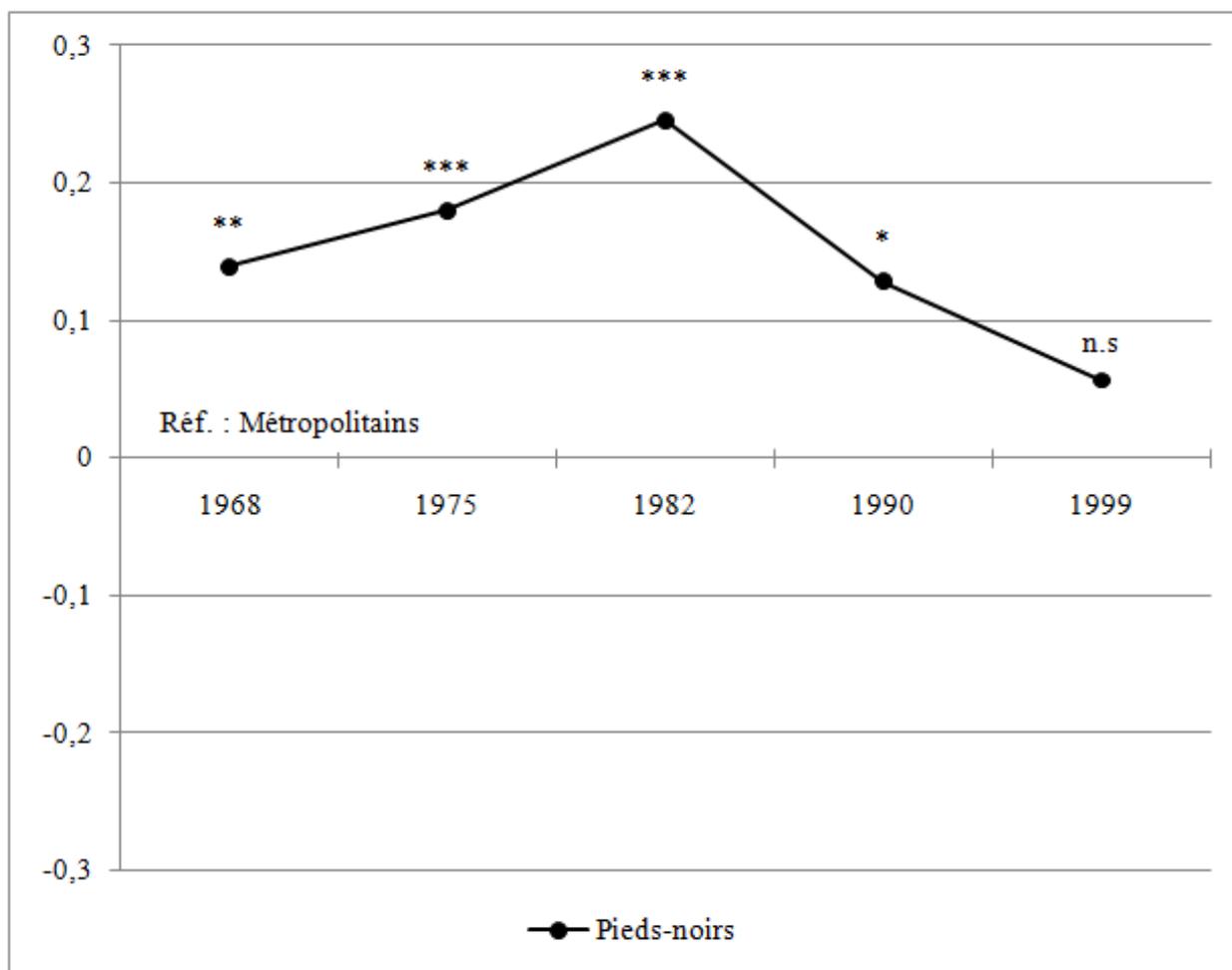
Qu'en est-il alors de la participation des pieds-noirs au marché du travail à la fin et après les années 1960 ? Pour répondre à cette question, on se limitera à la lecture de régressions logistiques qui ont été choisies, ici, parce qu'elles permettaient simultanément d'étayer et de relativiser les résultats obtenus par les travaux antérieurs sur les rapatriés d'Algérie.

Comme déjà spécifiés, ces travaux nous disaient d'abord que l'intégration socioéconomique des pieds-noirs a été un succès. Ils précisaient ensuite que l'un des facteurs pour l'expliquer était leurs caractéristiques démographiques, leur relative jeunesse et leur niveau de diplôme élevé notamment. Si tant est que l'appartenance à des catégories socioprofessionnelles intermédiaires ou supérieures soit perçue comme un gage de réussite, la probabilité des pieds-noirs en emploi, d'occuper ce type de profession plutôt que d'autres, moins prestigieuses, est – dans la mesure où elle surpasse celle des métropolitains – assez élevée (Figure 6 : l'axe 0 représente la situation des métropolitains). Cet « avantage » s'observe dès

1968 et perdure jusqu'en 1990. En revanche, puisque cette probabilité a été calculée à sexe, statut matrimonial, génération, diplôme, lieu de résidence et taille de l'unité urbaine contrôlés, l'explication par les spécificités démographiques des rapatriés n'épuise pas complètement l'analyse de leur insertion sur le marché du travail.

**Figure 6 : Régression logistique (Coefficients)**

**Probabilité d'occuper une profession intermédiaire ou supérieure plutôt qu'une autre profession**



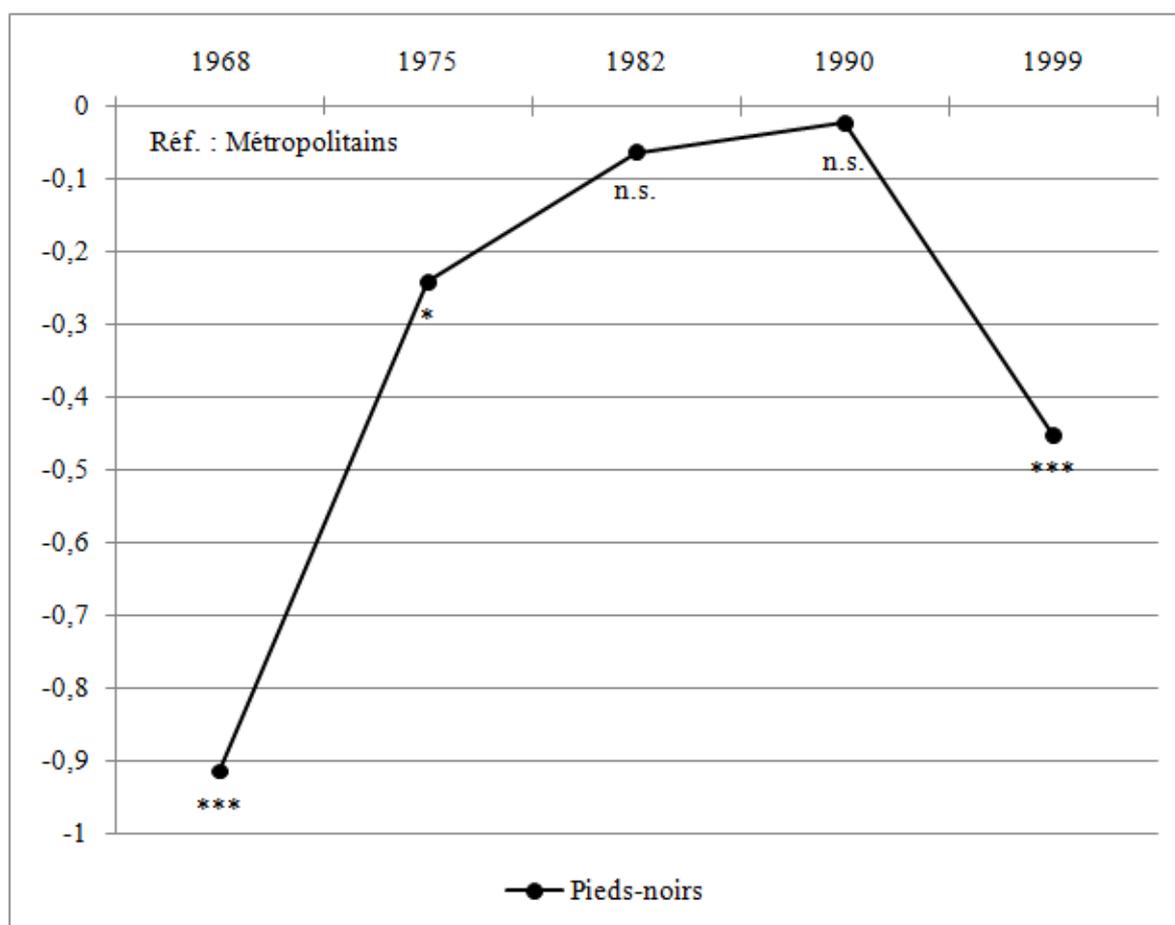
Variables de contrôle : sexe (homme, femme), statut matrimonial à la date  $t$  (Célibataire, marié, divorcé, veuf), Génération < à 61 ans à la date  $t$  (1908-1914, 1915-1921, 1922-1929, 1930-1938, 1939-1945, 1946-1952), diplôme à la date  $t$  (sans diplôme, CEP, BEPC, CAP-BEP, Baccalauréat, supérieur au Bac.), lieu de résidence à la date  $t$  (Ile-de-France, autres régions), taille de l'unité urbaine à la date  $t$  (moins de 20 000 hab., entre 20 000 et 100 000 hab., plus de 100 000 hab.).

Champ : Population en emploi

Un des autres facteurs avancés pour expliquer le devenir des pieds-noirs en France métropolitaine est la conjoncture économique favorable durant laquelle ils ont rejoint l'hexagone. Certains résultats, pourtant, viennent relativiser cette interprétation et, dans un même temps, l'image heureuse de l'insertion socioéconomique de cette population (Figure 7). En effet, en 1968, juste avant la fin des Trente glorieuses, la probabilité de ces derniers d'être en emploi plutôt qu'au chômage est nettement inférieure (*toutes choses égales par ailleurs*) à celle de leurs compatriotes. En 1975, bien que cette probabilité s'approche de celle des métropolitains, elle reste encore, treize ans après l'indépendance de l'Algérie, significativement plus faible.

**Figure 7 : Régression logistique (Coefficients).**

**Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage**



Variables de contrôle : sexe (homme, femme), statut matrimonial à la date  $t$  (Célibataire, marié, divorcé, veuf), Génération < à 61 ans à la date  $t$  (1908-1914, 1915-1921, 1922-1929, 1930-1938, 1939-1945, 1946-1952), diplôme à la date  $t$  (sans diplôme, CEP, BEPC, CAP-BEP, Baccalauréat, supérieur au Bac.), lieu de résidence à la date  $t$  (Ile-de-France, autres régions), taille de l'unité urbaine à la date  $t$  (moins de 20 000 hab., entre 20 000 et 100 000 hab., plus de 100 000 hab.). Champ : Population active.

À partir de 1982, et jusqu'en 1990, les différences observées entre les populations ne sont plus significatives. En réalité, sous les effets de la crise économique, le taux de chômage augmente pour tous, mais croît cependant moins vite pour les pieds-noirs que pour les autres, amenant les métropolitains à les rejoindre<sup>11</sup>. Les rapatriés semblent, de ce point de vue, moins exposés aux aléas de la conjoncture économique. Et pour cause : une part importante d'entre eux était alors fonctionnaires. En 1990, près du tiers des pieds-noirs actifs occupés étaient fonctionnaires ou assimilés, contre un peu moins d'un quart des métropolitains. L'interprétation proposée, ici, n'est, en revanche, pas celle qui émerge du discours des pieds-noirs, ces derniers préférant toujours se vouer à une forme d'« hypercorrection sociale » (Sayad, 1999), en entretenant la figure de l'entrepreneur.

« Comme on a un esprit plus entrepreneur plus que fonctionnaire, voilà. Bien qu'il y a beaucoup de fonctionnaires chez nous, mais plus entrepreneur que fonctionnaire. » [Didier, 1945 (63 ans), Sans-diplôme, Employé dans une agence immobilière, en arrêt longue maladie]

« Les pieds-noirs ils se sont bien intégrés parce qu'ils sont travailleurs, déjà d'une. Ils ne sont pas feignants et que tous ils avaient des enfants, qu'il fallait qu'ils se bougent pour élever leur famille et chacun, avec leurs malheurs, ils se sont débrouillés et ils ont trouvé du travail. Que même en Corse, on a critiqué les pieds-noirs parce qu'ils prenaient le travail des Corses, mais pourquoi ? Parce que les Corses ce n'étaient que des feignants. Et là-bas, le pied-noir il a fait de la vigne, des fruits, il a fait de tout parce que là-bas, il n'y avait rien. Ce n'était que des châtaignes, il n'y avait rien. Et les pieds-noirs, ils ont évolué. Ils ont travaillé et ils ont réussi. » [Josiane, 1929 (79 ans), Oran, Sans-diplôme, Agent de service dans un établissement scolaire]

En 1999, enfin, la situation des pieds-noirs se détériore. Leur taux de chômage dépasse à cette date les 12%, contre 8,7% pour les métropolitains. *Toutes choses égales par ailleurs*, à cette date, la probabilité des pieds-noirs d'être en emploi est bien inférieure à celle de leurs compatriotes (Figure 7). Ce phénomène trouve en partie son origine dans la loi du 4 décembre 1985 portant amélioration des retraites des rapatriés. Cette loi autorise, notamment, les Français ayant exercé une activité professionnelle dans les territoires autrefois administrés par la France

---

<sup>11</sup> Graphique des taux de chômage sur la période disponible dans les annexes

à obtenir une aide de l'État pour effectuer le rachat de leurs cotisations d'assurance vieillesse. Sont concernés par cette dernière les Français rapatriés, mais aussi les conjoints survivants de ces personnes. Elle permet ainsi aux pieds-noirs de quitter un marché de l'emploi en crise. Ces départs n'interviennent qu'en 1999 puisque c'est à cette date que la génération bénéficiaire de la réforme s'approche de l'âge de la retraite. La loi offre ainsi aux membres de cette génération l'opportunité de s'extraire du marché du travail. Mais, au sein de cette génération elle concerne avant tout les rapatriés disposant des trajectoires d'emploi les plus stables. La loi laisse, en conséquence, les personnes fragilisées, c'est-à-dire trop éloignées des quarante années de cotisations, sur le marché du travail. Ce phénomène explique, de la sorte, la détérioration de la situation des pieds-noirs en 1999 et, dans un même temps, met à jour des inégalités sociales au sein même du groupe des pieds-noirs que sans une perspective longitudinale nous n'aurions pu identifier.

## **Conclusion**

Pour conclure brièvement ce travail, je souhaiterais souligner que ce qui m'a amenée à repenser l'intégration socioéconomique des pieds-noirs en France métropolitaine renvoie, en réalité, à trois manières différentes d'appréhender les données longitudinales. Les entretiens rétrospectifs d'abord, qui, riches en informations, n'ont été analysés qu'à la lumière de la position sociale des individus aujourd'hui. Entretiens au sein desquels se développent des dispositifs de présentation de soi qui contribuent à véhiculer l'image d'une « bonne assimilation » des pieds-noirs. Le suivi de panel ensuite, grâce auquel on a pu conserver une trace de ceux que nous ne sommes justement plus en mesure d'écouter désormais. Ces individus décédés ou partis vivre ailleurs, nous rappellent que la « bonne assimilation » a peut-être ses contradicteurs. Ce suivi longitudinal m'a permis, enfin, d'inscrire la problématique du devenir des pieds-noirs dans différents contextes ou périodes, notamment celle de la dégradation de la conjoncture économique, et de revisiter ainsi les explications d'ordinairement avancées pour expliquer la forme de leur parcours.

## Références bibliographiques

BAILLET Pierre (1976), *Les rapatriés d'Algérie en France*, La documentation Française, Paris, 79 p.

BERNARD Lise (2012), « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes. L'entregent des agents immobiliers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (191-192), pp. 68-85.

BAUSSANT Michèle (2002), *Pieds-noirs. Mémoires d'exils*, Stock, Paris, p. 462.

BEAUD Stéphane et NOIRIEL Gérard (1990), « L'immigration dans le football », *Vingtième siècle*, n °26, pp. 83-96.

BLÉVIS Laure (2001), « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et Société*, 48, pp. 557-580.

BOURDIEU Pierre (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62 (62-63), pp. 69-72.

BOUSSARD Isabel (1990), « Les rapatriés dans le monde rural métropolitain », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, Paris, pp. 353-361.

BRUN Françoise (1974), « La réinstallation des agriculteurs pieds-noirs dans le Midi méditerranéen », *Annales de Géographie*, 83 (460), pp. 676-683.

COMTAT Emmanuelle (2009), *Les pieds-noirs et la politique. Quarante ans après le retour*, SciencesPo Les Presses, Paris, 315 p.

COUET Christine (2006), « L'Échantillon Démographique Permanent de l'INSEE », *Courrier des statistiques*, 117-119, pp. 5-14.

ESCLANGON-MORIN Valérie (2007), *Les rapatriés d'Afrique du Nord de 1956 à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 414 p.

GUILLON Michelle (1974), « Les rapatriés d'Algérie dans la région parisienne », *Annales de Géographie*, 83 (460), pp. 644-675.

JORDI Jean-Jacques (2001), « Les rapatriés, une histoire en chantier », *Le mouvement social*, n°197 : 3-7.

JORDI Jean-Jacques, SAYAD Abdelmalek, TÉMIME Émile (1991), *Migrance, histoire des migrations à Marseille. Le choc de la décolonisation, 1945-1990*, Tome IV, Édisud, Aix-en-Provence, 224 p

KATEB Kamel (1998), « La gestion statistique des populations dans l'empire colonial français », *Histoire & Mesure*, 13 (1-2), pp. 77-111.

LOUGHLIN John (1990), « Les pieds-noirs en Corse », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, Paris, 1990, pp. 362-366.

MEURS ET AL. (2006), « Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population*, 61 (5), pp. 763-801.

NOIRIEL Gérard (2006 [1988]), *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 447 p.

NOIRIEL Gérard (1945), « Immigration : le fin mot de l'histoire », *Vingtième siècle*, 7, pp. 141-150.

POLLAK Michael (2000), *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Métailié, Paris, 342 p.

PORTES Alejandro (1995), *The Economic Sociology of immigration*, Russel sage Foundation, New York, 328 p.

THOMAS William I. et ZNANIECKI Florian (1998 [1919]), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant (Chicago 1919)*, Nathan, Paris, 446 p.

RICHARD Jean-Luc (2004), *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration étrangère en France*, PUF, Paris, 272 p.

ROWLEY Anthony (1990), « La réinsertion économique des rapatriés », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, Paris, pp. 348-352.

SAFI Mirna (2007), *Le devenir des immigrés en France. Barrière et inégalités*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 454 p.

SAVAREÈSE Éric (2002), *L'invention des pieds-noirs*, Séguier, Paris, 283 p.

SAYAD Abdelmalek (1999), « Immigration et « pensée d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, pp. 5-14.

SCHNAPPER Dominique (2008), « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, 49 (1), pp. 133-139.

SCIOLDO-ZÜRCHER Yann (2010), *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole*, EHESS, Paris, 461 p.

SIMON Patrick (1998), « Nationalité et origine dans la statistique française. Les catégories ambiguës », *Population*, 53 (3), pp. 541-567.

VERDÈS-LEROUX Jeannine (2001), *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui*, Fayard, Paris, p. 492.

WEIL Patrick (2005), *Qu'est qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la révolution*, Gallimard, Paris, 651 p.

## Annexes

<b>Probabilité de disparaître de l'EDP entre deux dates (1968 et 1975) – Figure 5</b>				
Variables	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		-2,571		***
Population	<i>Métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	Immigrés	2,773	15,998	***
	pieds-noirs	0,724	2,063	***
Sexe	<i>Homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	Femme	-0,144	0,866	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914	-0,050	0,951	Ns
	1915-1921	-0,027	0,973	Ns
	1922-1929	-0,114	0,892	***
	1930-1938	-0,079	0,924	**
	1946-1952	-0,013	0,988	Ns
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>Marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	Célibataire	0,543	1,720	***
	Divorce	0,720	2,054	***
	Veuf	0,321	1,378	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	-0,256	0,774	***
	BEPC	-0,154	0,857	***
	CAP-BEP	-0,380	0,684	***
	Bac.	-0,044	0,957	Ns
	Sup. bac.	-0,007	0,993	Ns
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,098	0,907	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,124	0,883	***
	moins de 20 000 hab.	-0,343	0,710	***
Position socioprofessionnelle en <i>t</i>	<i>employé</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	agriculteur	-0,381	0,683	***
	artisan-commerçant-chef d'entreprise	0,220	1,246	***
	cadre et profession intellectuelle supérieurs	-0,088	0,915	Ns
	profession intermédiaire	-0,268	0,765	***
	ouvrier	-0,005	0,995	Ns
	chômage	0,537	1,711	***
	étudiant	0,280	1,323	***
	Inactif	0,148	1,160	***

Probabilité de disparaître de l'EDP entre deux dates (1975 et 1982) – Figure 5				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		-2,530		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	1,978	7,225	***
	pieds-noirs	0,585	1,794	***
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,182	0,834	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921	-0,216	0,806	***
	1922-1929	-0,181	0,834	***
	1930-1938	-0,156	0,856	***
	1946-1952	0,013	1,013	ns
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	0,604	1,829	***
	divorce	0,755	2,127	***
	veuf	0,396	1,486	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	-0,252	0,777	***
	BEPC	-0,106	0,900	*
	CAP-BEP	-0,296	0,744	***
	Bac.	-0,055	0,947	ns
	Sup. bac.	0,138	1,148	**
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,204	0,815	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,213	0,808	***
	moins de 20 000 hab.	-0,299	0,742	***
Position socioprofessionnelle en <i>t</i>	<i>employé</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	agriculteur	-0,236	0,790	***
	artisan-commerçant-chef d'entreprise	0,271	1,311	***
	cadre et profession intellectuelle supérieurs	0,004	1,004	ns
	profession intermédiaire	-0,177	0,838	***
	ouvrier	-0,047	0,954	ns
	chômage	0,585	1,796	***
	étudiant	0,135	1,145	ns
	inactif	0,080	1,084	ns

Probabilité de disparaître de l'EDP entre deux dates (1982 et 1990) – Figure 5				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		-3,153		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	2,087	8,060	***
	pieds-noirs	0,644	1,904	***
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,195	0,823	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929	-0,118	0,889	**
	1930-1938	-0,127	0,881	**
	1946-1952	0,117	1,124	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	0,705	2,024	***
	divorce	0,620	1,859	***
	veuf	0,251	1,286	**
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	-0,251	0,778	***
	BEPC	-0,264	0,768	***
	CAP-BEP	-0,172	0,842	***
	Bac.	-0,058	0,944	ns
	Sup. bac.	-0,052	0,949	ns
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,049	0,952	ns
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	plus de 100 000 hab.	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,167	0,846	***
	moins de 20 000 hab.	-0,281	0,755	***
Position socioprofessionnelle en <i>t</i>	<i>employé</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	agriculteur	-0,204	0,815	*
	artisan-commerçant-chef d'entreprise	0,484	1,623	***
	cadre et profession intellectuelle supérieurs	0,100	1,105	ns
	profession intermédiaire	-0,023	0,977	ns
	ouvrier	-0,011	0,989	ns
	chômage	0,498	1,646	***
	étudiant	-0,577	0,562	ns
	inactif	0,173	1,188	***

<b>Probabilité d'occuper une profession intermédiaire ou supérieure plutôt qu'une autre profession en 1968 – Figure 6</b>				
<b>Variables</b>	<b>Modalités</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Significativité</b>
Constante		2,569		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,914	0,401	***
	pièds-noirs	0,139	1,149	**
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,541	0,582	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914	0,531	1,700	***
	1915-1921	0,520	1,682	***
	1922-1929	0,457	1,579	***
	1930-1938	0,352	1,422	***
	1946-1952	-1,022	0,360	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	0,030	1,031	Ns
	divorce	-0,282	0,754	***
	veuf	-0,499	0,607	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>Sup. bac.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	sans diplôme	-5,151	0,006	***
	CEP	-4,388	0,012	***
	BEPC	-2,846	0,058	***
	CAP-BEP	-3,816	0,022	***
	Bac.	-1,752	0,173	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,272	0,762	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,073	0,929	***
	moins de 20 000 hab.	-0,589	0,555	***
				n = 153 441

Probabilité d'occuper une profession intermédiaire ou supérieure plutôt qu'une autre profession en 1975 – Figure 6				
Variables	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		3,117		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-1,035	0,355	***
	pièds-noirs	0,180	1,197	***
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,767	0,464	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921	0,046	1,047	ns
	1922-1929	0,091	1,096	***
	1930-1938	0,083	1,087	***
	1946-1952	-0,538	0,584	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,141	0,869	***
	divorce	-0,235	0,791	***
	veuf	-0,376	0,687	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>Sup. bac.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	sans diplôme	-5,026	0,007	***
	CEP	-4,242	0,014	***
	BEPC	-2,725	0,066	***
	CAP-BEP	-3,735	0,024	***
	Bac.	-1,698	0,183	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,343	0,710	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,167	0,846	***
	moins de 20 000 hab.	-0,551	0,577	***
				n = 136 511

Probabilité d'occuper une profession intermédiaire ou supérieure plutôt qu'une autre profession en 1982 – Figure 6				
Variables	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		3,495		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,731	0,481	***
	pièds-noirs	0,245	1,278	***
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,845	0,430	
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929	-0,043	0,958	*
	1930-1938	-0,014	0,986	Ns
	1946-1952	-0,364	0,695	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>Marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,241	0,786	***
	divorce	-0,110	0,896	***
	veuf	-0,299	0,741	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>Sup. bac.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	sans diplôme	-4,668	0,009	***
	CEP	-4,221	0,015	***
	BEPC	-2,823	0,059	***
	CAP-BEP	-3,614	0,027	***
	Bac.	-1,834	0,160	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,500	0,607	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>Réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,522	0,872	***
	moins de 20 000 hab.	-0,136	0,594	***
				n = 117 600

<b>Probabilité d'occuper une profession intermédiaire ou supérieure plutôt qu'une autre profession en 1990 – Figure 6</b>				
<b>Variables</b>	<b>Modalités</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Significativité</b>
Constante		3,280		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,905	0,405	***
	pièds-noirs	0,128	1,137	*
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,719	0,487	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929			
	1930-1938	-0,088	0,916	***
	1946-1952	-0,190	0,827	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>Marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,197	0,821	***
	divorce	-0,029	0,971	ns
	veuf	-0,283	0,753	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>Sup. bac.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	sans diplôme	-4,329	0,013	***
	CEP	-4,034	0,018	***
	BEPC	-2,588	0,075	***
	CAP-BEP	-3,307	0,037	***
	Bac.	-1,419	0,242	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,569	0,566	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>Réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,440	0,875	***
	moins de 20 000 hab.	-0,440	0,644	***
				n = 87 376

<b>Probabilité d'occuper une profession intermédiaire ou supérieure plutôt qu'une autre profession en 1999 – Figure 6</b>				
<b>Variables</b>	<b>Modalités</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Significativité</b>
Constante		2,913		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-1,024	0,359	***
	pièds-noirs	0,056	1,058	ns
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,648	0,523	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929			
	1930-1938			
	1946-1952	-0,065	0,937	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>Marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,165	0,848	***
	divorce	-0,085	0,918	**
	veuf	-0,289	0,749	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>Sup. bac.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	sans diplôme	-4,194	0,015	***
	CEP	-3,689	0,025	***
	BEPC	-2,335	0,097	***
	CAP-BEP	-2,947	0,052	***
	Bac.	-1,286	0,276	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,535	0,586	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	<i>plus de 100 000 hab.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>Réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,176	0,839	***
	moins de 20 000 hab.	-0,395	0,674	***
				n = 53 935

Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage en 1968 – Figure 7				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		3,769		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,122	0,885	ns
	pieds-noirs	-0,915	0,400	***
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	Femme	-0,365	0,694	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914	0,080	1,083	ns
	1915-1921	0,372	1,450	***
	1922-1929	0,359	1,431	***
	1930-1938	0,239	1,271	***
	1946-1952	-0,383	0,682	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>Marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,548	0,578	***
	divorce	-1,093	0,335	***
	Veuf	-0,502	0,605	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	0,342	1,407	***
	BEPC	0,219	1,245	***
	CAP-BEP	0,267	1,306	***
	Bac.	0,600	1,821	***
	Sup. bac.	0,548	1,729	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	0,016	1,016	ns
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	plus de 100 000 hab.	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	0,153	1,165	***
	moins de 20 000 hab.	0,600	1,823	***
				n = 158 324

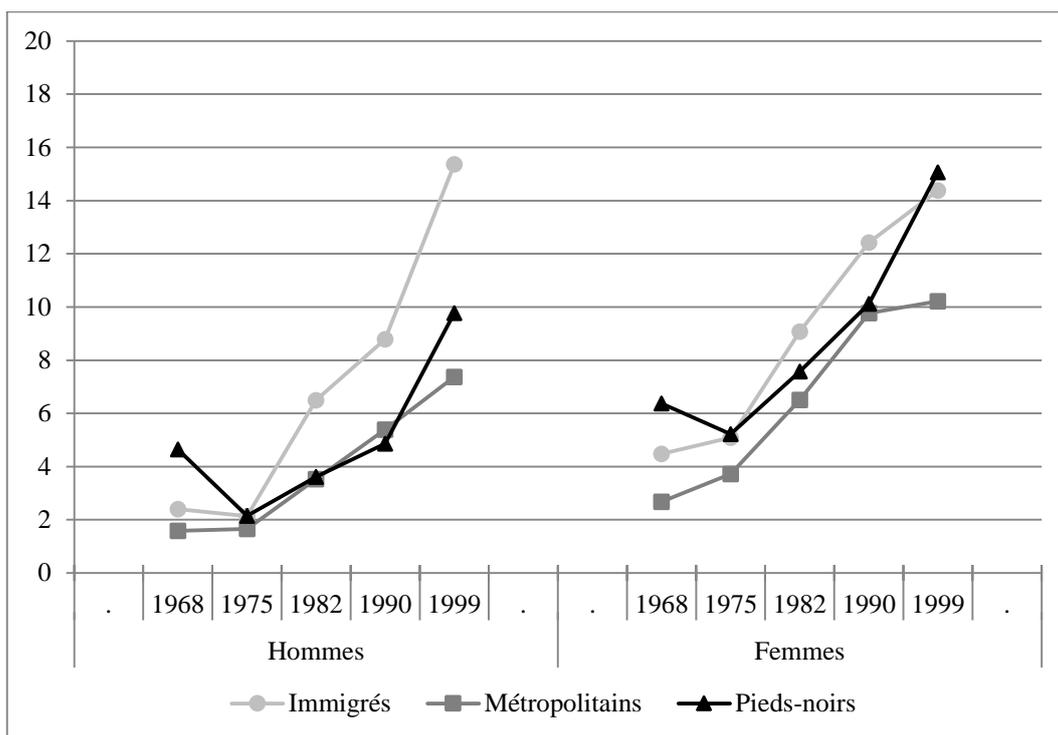
Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage en 1975 – Figure 7				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		3,856		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,152	0,859	ns
	pieds-noirs	-0,242	0,785	*
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,745	0,475	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921	0,117	1,124	ns
	1922-1929	0,331	1,393	***
	1930-1938	0,219	1,245	***
	1946-1952	-0,445	0,641	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,435	0,647	***
	divorce	-1,030	0,357	***
	veuf	-0,284	0,753	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	0,266	1,305	***
	BEPC	0,297	1,346	***
	CAP-BEP	0,402	1,495	***
	Bac.	0,528	1,695	***
	Sup. bac.	0,516	1,675	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,046	0,955	ns
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	plus de 100 000 hab.	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	0,042	1,043	ns
	moins de 20 000 hab.	0,362	1,436	***
				n = 140 519

Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage en 1982 – Figure 7				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		3,289		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,430	0,650	***
	pieds-noirs	-0,064	0,938	ns
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,590	0,554	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929	-0,352	0,703	***
	1930-1938	0,123	1,131	***
	1946-1952	-0,316	0,729	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,517	0,597	***
	divorce	-0,802	0,448	***
	veuf	-0,339	0,712	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	0,474	1,607	***
	BEPC	0,474	1,607	***
	CAP-BEP	0,415	1,515	***
	Bac.	0,811	2,250	***
	Sup. bac.	1,189	3,283	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,250	0,779	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	plus de 100 000 hab.	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	0,076	1,079	*
	moins de 20 000 hab.	0,366	1,442	***
				n = 123 916

Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage en 1990 – Figure 7				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		2,874		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,273	0,761	***
	pieds-noirs	-0,023	0,977	ns
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,606	0,546	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929			
	1930-1938	-0,293	0,746	***
	1946-1952	-0,075	0,928	**
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,592	0,553	***
	divorce	-0,740	0,477	***
	veuf	-0,323	0,724	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	0,230	1,259	***
	BEPC	0,616	1,852	***
	CAP-BEP	0,447	1,563	***
	Bac.	1,056	2,875	***
	Sup. bac.	1,444	4,236	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,362	0,696	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	plus de 100 000 hab.	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	-0,010	0,990	ns
	moins de 20 000 hab.	0,258	1,295	***
				n = 94 300

Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage en 1999 – Figure 7				
Variabes	Modalités	Coefficients	Odds ratio	Significativité
Constante		1,915		***
Population	<i>métropolitains</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	immigrés	-0,362	0,697	***
	pieds-noirs	-0,452	0,636	***
Sexe	<i>homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	femme	-0,299	0,742	***
Génération	<i>1939-1945</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	1908-1914			
	1915-1921			
	1922-1929			
	1930-1938			
	1946-1952	0,367	1,443	***
Statut matrimonial en <i>t</i>	<i>marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	célibataire	-0,690	0,502	***
	divorce	-0,733	0,480	***
	veuf	-0,319	0,727	***
Diplôme en <i>t</i>	<i>sans diplôme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	CEP	0,279	1,321	***
	BEPC	0,717	2,049	***
	CAP-BEP	0,517	1,677	***
	Bac.	0,978	2,660	***
	Sup. bac.	1,429	4,175	***
Lieu de résidence en <i>t</i>	<i>Ile-de-France</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	autres régions	-0,174	0,840	***
Taille de l'unité urbaine en <i>t</i>	plus de 100 000 hab.	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
	de 20 000 à 100 000 hab.	0,040	1,041	ns
	moins de 20 000 hab.	0,288	1,334	***
				n = 59 141

**Figure 8 : Taux de chômage sur la période (en %)**



Taux de chômage : rapport entre le nombre d'individus au chômage et la population active correspondante à la date  $t$  ( $t \in \{1968, 1975, 1982, 1990, 1999\}$ ).

Source : EDP

Note : Le taux de chômage au sens du recensement de la population est déclaratif. Il est généralement plus élevé que celui produit par l'enquête emploi à l'aide de la définition du Bureau International du Travail. Ainsi, sont ici identifiées comme au chômage les personnes ayant répondu être « actuellement sans travail » et « en rechercher un ».